

AGORA

La lettre du Conseil de développement de Lille métropole

N°10 - Février / Mars / Avril 2012

EDITO

Didier PARIS

Président
du Conseil
de développement
de Lille métropole



En 2012, le Conseil de développement de Lille métropole fête ses 10 ans, il a été installé le 29 mars 2002 par Pierre Mauroy.

Dix ans durant lesquels il a contribué à animer la démocratie participative de Lille métropole, dix ans de débats pour des propositions sur des enjeux qu'il juge fondamentaux pour le développement de la métropole, dix ans de rencontres qui ont fait émerger des actions démontrant le dynamisme de la société civile.

Ces dix années intenses, ont toujours été marquées par l'engagement fort des membres qui ont souhaité, comme beaucoup le disent, «apporter leur pierre à l'édifice», car ils pensent que c'est dans l'échange qu'ils pourront contribuer à faire changer la métropole à laquelle ils sont profondément attachés.

Les actions engagées lors de ces dix années passées permettent de se tourner vers les dix prochaines avec la conviction profonde que les territoires qui bougent sont les territoires qui débattent et savent tirer parti de la plus-value collective des propositions de la société civile.

Sommaire

| | |
|---|-----|
| L'actualité du Conseil | p.1 |
| Dossier : Etre jeune dans la métropole aujourd'hui | p.2 |
| Quoi, qu'est-ce ? | |
| Le Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) | p.4 |
| Du côté du Forum..... | p.4 |
| Zoom sur : Lille Métropole Rugby | p.4 |
| La parole à Hélène Chanson..... | p.4 |

L'actualité du Conseil



Le Conseil de développement a relancé ses travaux sur le **Schéma de Cohérence Territoriale** - dit SCOT. Il s'agit d'apporter une contribution au Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui est le document politique et stratégique du SCOT qui engage le développement spatial du territoire pour les 20 ans à venir. Il a également été sollicité pour apporter des propositions d'actions pour l'animation de la concertation avec les habitants et les acteurs de la métropole.

Autres sujets à l'ordre du jour : **les Parcs d'activités du 21^e siècle** ou comment la société civile envisage la qualité des futurs parcs d'activités, **l'Habiter** ou comment concevoir l'habitat et le logement en interaction avec les autres fonctions urbaines comme les déplacements, les loisirs, le « vivre ensemble »... et le rapport de sa commission des suites qui a analysé les suites données par Lille Métropole Communauté urbaine aux travaux du Conseil de développement **en matière de développement économique**.

Retrouver ces publications sur le site <http://conseildeveloppement.lillemetropole.fr>

AGENDA

**Séance plénière publique
du Conseil de développement :**

Judi 12 avril - 17h00
à Lille Métropole Communauté urbaine



« Comment le Conseil de développement peut-il manifester la confiance dans les jeunes et les convaincre de la nécessité de s'engager pour la métropole ? Comment susciter l'envie d'agir ensemble pour transformer la société dans la durée ? Comment communiquer le plaisir de partager des moments de solidarité, de fraternité ? Parce que c'est aussi aux jeunes de porter ce rêve dans le brassage et la confrontation des générations, des idées et des valeurs¹ »

Questions à...

**Quel regard sur les jeunes ?
Que peuvent-ils apporter à la métropole ?**

Geoffrey BOSSU

Membre «jeune»
du Conseil de développement



« Les jeunes sont souvent vus comme des trublions, or, participer au Conseil de développement permet de faire valoir notre compétence, nos ambitions et nos envies, pour la métropole. C'est aussi un moyen d'échanger avec nos aînés et de leur faire partager nos expériences. A l'heure où nous sommes en pleine crise, nous représentons cette génération qui portera le poids des erreurs du passé. Nous pensons souvent que nous pouvons changer le monde. S'inscrire dans une démarche de démocratie participative comme celle du Conseil de développement nous permet de faire ce changement à l'échelle métropolitaine. Et souvent ce n'est qu'un début pour d'autres aventures. Nous devons nous associer au Conseil car au-delà des réseaux à développer et des choses à apprendre, nous ne pouvons pas faire l'économie des instances permettant de construire. »

s'enrichissent en construisant un territoire attractif. Jeunes étudiants, travailleurs, chômeurs, ont des conditions de vie et des aspirations différentes. Il leur revient d'inventer les nouvelles formes durables de vie de ce siècle, aidés par les technologies de communication et les échanges internationaux qui facilitent l'esprit d'innovation. Associer des jeunes plein d'énergie et de vivacité intégrés dans le tissu associatif, à l'élaboration des décisions publiques est un gage de bonne gouvernance. »

Muriel MALLART

Représentant l'UL CFE-CGC
de Roubaix, Tourcoing,
Vallée de la Lys
dans le collège économique



« Les jeunes apportent à la métropole du dynamisme et sont à la recherche de culture et d'activités. Lille est une grande métropole étudiante. La diversité des cursus scolaires proposés permet aux jeunes de choisir la voie qu'ils ambitionnent. Intéressés par leurs études, ils s'investissent et apportent une dimension enrichissante à toute l'agglomération. Pour s'épanouir ils ont besoin d'activités (culturelles, divertissements, sport, travail...), de lieux/espaces pour se retrouver, se balader, d'un environnement sain et agréable et de transports pour voyager et accéder aux endroits prisés. »

Aoucha MOKKEDEM

Membre du Conseil
dans le collège
des personnes physiques



« Vivre ensemble est une alchimie entre générations et milieux différents qui



La participation des jeunes au Conseil de développement

La question de la participation des jeunes est une préoccupation constante du Conseil de développement depuis sa création en 2002, alors qu'il accueillait seulement un seul jeune de moins de 30 ans.

Suite à une première enquête donnant la parole aux jeunes de la métropole (et dont les résultats ont été restitués lors d'un Forum), la commission jeunesse du Conseil a été créée en 2004, avec sept nouveaux jeunes membres. Une de ses premières missions a été la rédaction d'un **guide du logement des jeunes** mis en ligne sur le site internet lillemetropole.fr en 2007. En 2006 et en 2008, ont été organisées les **Journées de l'engagement** qui ont réuni pendant deux jours plus de 450 personnes dans le but de donner l'envie aux jeunes de s'engager. Au programme: conférences, stands, débats et ateliers...

Cette démarche active du Conseil a été récompensée, puisque, **en 2012, ce sont 13% des membres qui ont moins de trente ans.**



Une nouvelle enquête pour donner la parole aux jeunes

Poursuivant son travail la commission jeunesse du Conseil de développement a lancé une nouvelle enquête en 2011 auprès de 2000 jeunes de 15 à 30 ans pour recueillir leur avis sur leur vie dans la métropole, connaître leurs envies, leurs attentes, leurs besoins... afin que leurs problématiques soient mieux prises en compte dans les projets métropolitains de demain. Rappelons que les jeunes représentent près de 25% de la population de la métropole.

Sur le thème « **Etudier et travailler dans la métropole lilloise** » c'est la **dimension de l'accomplissement qui prévaut** sur celle de la promotion sociale. Les jeunes estiment difficile de trouver un emploi: ils évoquent le manque d'expérience mais estiment aussi que les entreprises ne recrutent pas suffisamment de jeunes. Ils expriment leur **besoin de rencontres avec les entreprises** pour développer la confiance mutuelle.

En matière de **transports**, le métro est le mode le plus utilisé par les jeunes, suivi de la marche à pied, du bus et de la voiture². S'ils jugent faciles d'accès les services de la vie quotidienne, l'accès aux loisirs leur paraît plus difficile.

2- L'enquête a été lancée avant la mise en place de V'Lille

Ils souhaitent des **tarifs adaptés** à leurs ressources, des **horaires plus amples**, une amélioration de l'ambiance et de la sécurité le soir, un **maillage plus étoffé**, notamment vers l'est de la Métropole.

Le **cadre de vie** est globalement apprécié malgré quelques points négatifs soulevés en matière d'environnement et de sécurité. **Plus de parcs publics et d'équipements collectifs** et une forte sensibilisation au **tri sélectif**, tels sont les principaux souhaits formulés. Sur ce thème, un jeune sur deux considère qu'il n'y a **pas assez de logements**, qu'ils ne leur sont pas destinés ou qu'ils sont trop chers.

Pour la question des **loisirs**, on constate la nécessité de développer les pratiques sportives et culturelles puisque seul un jeune sur quatre a des loisirs culturels et moins de un sur deux pratique une activité sportive. Ils demandent que l'accès aux loisirs soit **moins cher**, d'être mieux informés, d'avoir **des équipements plus proches avec des horaires adaptés**.

Quand ils **s'engagent dans une association**, c'est pour aider, pour faire changer les choses ou par passion.

Enfin, l'enquête montre un très **fort attachement à la métropole**. Ils s'y sentent bien et, en majorité, déclarent vouloir y rester. Ils ont une **vision positive de la métropole dans 20 ans**: elle sera plus développée, peuplée et urbaine, plus attirante, accueillante, agréable, belle et plus durable, propre, écologique, responsable.

Avec son prochain renouvellement, le Conseil de développement souhaite intégrer plus de jeunes et se faire l'écho de leurs préoccupations et de leurs espoirs.

LES SUITES DE L'ENQUÊTE JEUNES :

Les résultats de l'enquête ont été présentés lors d'un forum qui a réuni une centaine d'acteurs jeunesse, élus et jeunes. A partir de ces résultats, des propositions d'actions concrètes ont émergé. Le Conseil de développement a pour mission de valoriser la parole des jeunes auprès des acteurs métropolitains élus et de la société civile susceptibles de prendre en compte leurs attentes et leurs propositions dans les projets et politiques publiques.

DOCU-MENTATION

▪ « Les jeunes s'engagent dans la métropole »

Cahier n°4

du Conseil de développement - 2006

▪ « L'engagement des jeunes pour la métropole de demain »

Cahier n°10

du Conseil de développement - 2010

▪ Les travaux du Conseil de développement concernant la jeunesse :

2011 et 2004 : Enquêtes jeunes menées auprès des 15-30 ans

2008 et 2006 : Les Journées de l'engagement

2007 - Guide du logement à destination des jeunes

2006 - Préconisations en termes d'entrepreneuriat des jeunes.

Les Cahiers et travaux du Conseil de développement sur ce sujet sont téléchargeables sur le site <http://conseildeveloppement.lillemetropole.fr> rubrique « publications »

Quoi qu'est-ce ?

L'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai

Volontarisme et dynamisme sont les bases de la formation de la plus grande agglomération transfrontalière d'un seul tenant.

Le Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) « Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai » représente 3550 km² et 2 millions d'habitants. Au total ce sont 145 communes qui ont décidé de s'unir dans un projet ambitieux.

Entité juridique unique en Europe, le GECT a pour objectif de promouvoir des initiatives de coopérations exemplaires : aménagement du



territoire, développement économique, mutualisation d'équipements... et, pourquoi pas, susciter la création d'autres GECT en Europe ?

Du côté du Forum

Les travaux à venir

Sous la houlette du nouveau Président, Philippe Luyten, le Forum de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai prépare son plan de travail 2012-2013. Après s'être intéressé aux enjeux sanitaires et médico-sociaux à l'échelle de l'Eurométropole, et avoir donné un avis sur les enjeux de la mobilité, le Forum propose la mise en place d'une **plateforme des acteurs socio-économiques de l'Eurométropole**.

Il collaborera à l'étude sur le potentiel des transports collectifs sur ce territoire et participera aux travaux stratégiques sur « Eurométropole 2030 », ainsi qu'à l'accompagnement du projet d'Eurometropolitan « e-campus ». Il s'intéresse aussi à la démarche **Trame Verte et Bleue** de Lille métropole qui consiste à favoriser les corridors biologiques, à valoriser la biodiversité et à prendre des mesures pour un retour à une meilleure qualité des « masses d'eau » du territoire.

Enfin, il entend développer une meilleure communication des initiatives citoyennes présentes de part et d'autre de la frontière.

Zoom sur...

Lille Métropole Rugby

Le sport est un élément de l'attractivité de la métropole. Lille métropole peut revendiquer de véritables « pépites » en la matière. Le Lille Métropole Rugby (LMR) en est une ! Son ambition était d'être le plus grand Club de rugby du Nord de la France. Pari gagné puisqu'il évolue aujourd'hui en fédéral 1, 3^e échelon national considéré comme l'élite des clubs amateurs. Chaque match à domicile au Stade des Ormes à Lomme permet de rassembler près de 1000 supporters. L'équipe féminine du LMR évolue encore à un plus haut niveau : l'élite 2, équivalent de la Pro D2

chez les garçons (2^e échelon national) avec l'espoir d'accéder à nouveau au « fameux » TOP 10 dès la saison prochaine. www.lillemetropolerugby.com



La parole à...



Hélène CHANSON

Vice-Présidente de la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES)

« La place du collège sociétal au sein du Conseil de développement, quantitativement équivalente à celle des autres collèges, constitue une belle forme de reconnaissance de la vie associative. De l'importance de celle-ci je voudrais, ici, donner l'exemple de la centaine d'associations qui constituent le réseau et représentent un vivier de compétences sur des thèmes très diversifiés, dont le lien est le Développement Durable et la Citoyenneté.

Par ses actions d'animation de réseau, de mutualisation des moyens et des savoir-faire, la MRES décline son projet associatif en trois objectifs fonctionnels : **C'est une maison de services** : dans sa fonction « prestataire » et son rôle de gestionnaire, elle qualifie, accompagne et outille les associations pour faciliter leur fonctionnement et le développement de leurs activités.

C'est une caisse de résonance pour les actions et les messages associatifs. Dans sa fonction « attestataire », elle valorise, amplifie l'action associative et contribue à la sensibilisation et à l'information du public.

C'est une force de proposition, de contestation et d'innovation. Dans sa fonction propositionnelle, voire « protestataire », c'est-à-dire son rôle militant : elle anime, propose des réflexions et des expressions collectives, des actions innovantes dans le cadre d'une concertation permanente avec les acteurs institutionnels, les administrations, les entreprises et les pouvoirs publics.

Participant ainsi à la vie de la cité, en tant que représentantes des citoyens responsables et actifs de la société civile, par l'énergie et l'intelligence collective qu'elles portent, les associations constituent un des socles de la démocratie participative. »

Directeur de la publication : Didier Paris

Rédaction : Chantal Uytterhaegen, Anita Villers, Salvatore Calvario et l'équipe de coordination du Conseil

Crédits photos : Lille Métropole Communauté urbaine, Agence de développement et d'urbanisme de Lille métropole, Conseil de développement de Lille Métropole

Impression : LMCU, 1 rue du Ballon, Lille - Dépôt légal : mars 2009 - ISSN : 2101-6615

Agence de développement et d'urbanisme de Lille métropole (Appui technique) - Espace international, 299 Boulevard de Leeds, 59777 Eurallille - Tél. : (0033) (0)3.20.63.33.54 - Fax : (0033) (0)3.20.63.73.99

Mail : conseildeveloppement@lillemetropole.fr - <http://conseildeveloppement.lillemetropole.fr>

Lille
Métropole

Conseil de développement

Agence de développement
et d'urbanisme de
Lille Métropole